

Les Etapes de l'accompagnement

Être Formateur	Accompagner un stagiaire BAFA	Accompagner un nouvel équipier
Permettre à l'équipier d'exprimer ses attentes.	Fournir une grille d'auto évaluation et effectuer un entretien formel avant le début du stage pratique.	S'entretenir avec lui pour identifier ses motivations et ses envies. Questionner son expérience et identifier les acquis et non acquis par rapport à la fiche mission d'assistant d'unité SGDF
Confier à l'équipier des fonctions, des rôles et des missions clairs et définis.	Définir ensemble des objectifs de formation et déterminer des moyens concrets de réalisation de ces objectifs.	En fonction de son expérience lui confier des tâches plus ou moins difficile.
Guider et aider l'équipier dans ses actions.	Se rendre disponible pour aider si besoin à la préparation et la mise en place de l'animation. Réaliser un entretien de mi stage pour faire le point et pour réajuster les objectifs.	L'accompagner dans la tâche confiée. Ne pas hésiter à le faire travailler en binôme avec un membre de la maîtrise.
Réaliser avec l'équipier un bilan quotidien pour ajuster votre accompagnement.	Evaluer le stagiaire sur l'atteinte de ses objectifs et les 6 fonctions de l'animateur. Rédiger un avis sur la session Effectuer un entretien de fin de stage retraçant le parcours du stagiaire.	Réaliser un bilan et repartir sur de nouvelles tâches ou de nouvelles missions.

Bon à savoir :

Les qualités naturelles, le savoir-faire de l'équipier, le poussent parfois à faire des gestes inconsciemment et sans technique. Il a une forte motivation à raison de la découverte et doit être accompagné.

C'est donc naturellement que le chef d'unité doit montrer lui-même ou demander à ce qu'un chef expérimenté montre à l'équipier comment il faut faire. L'équipier est alors accompagné physiquement sur le terrain, il fait avec ! L'effort est valorisé, l'énergie est forte et les résultats sont là.

6 fonctions de l'animateur :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles; apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Les critères de validation du stagiaire BAFA

- ✓ Favoriser l'application des objectifs du projet pédagogique,
- ✓ Présence active, du début à la fin du stage,
- ✓ Montrer un réel intérêt dans son travail, sa formation et ses relations aux autres,
- ✓ Ne pas manifester des idées ou des comportements portant préjudice au bon fonctionnement du groupe (intolérance, drogue, alcool...),
- ✓ Animation d'une activité en rapport avec le projet pédagogique, au moins une fois dans la semaine, comprenant la préparation, l'animation, l'évaluation (rédaction d'un projet d'activité),
- ✓ Ne pas mettre en danger sa vie et la vie des autres (animateurs et enfants),
- ✓ Dynamisme et capacité à dialoguer avec l'équipe d'animateurs, la direction, les parents et les enfants,
- ✓ La bonne tenue des cahiers de responsabilité (pharmacie, argent de poche, rangement des chambres...).

Quelques principes :

- Il s'agit des critères Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
- Vous devez accompagner la personne et évaluer les pratiques
- Si le stagiaire est un ami, veillez à rester dans le domaine de la mission confiée (évaluer) sans parasiter l'évaluation par des considérations liées aux relations interpersonnelles.
- Avoir comme souci que le stagiaire progresse, sans sévérité, ni complaisance.
- Ne pas avoir peur de formaliser les entretiens.
- Être très précis sur les demandes : « je souhaite que tu animes un jeu "poule, renard, vipère" en l'adaptant à l'imaginaire du camp le mardi matin de 10 heures à 11 heures 30. »
- Les remarques portent sur des points concrets et n'enferment pas la personne dans une étiquette définitive.

Attention à votre communication :

À un stagiaire qui commence en retard le jeu qu'il doit animer, à cause d'un défaut de préparation, ne dites pas « t'es pas sérieux, t'es toujours en retard ! » mais dites plutôt : « le jeu devait commencer à 10 heures, il a commencé à 10 heures 20 : j'aimerais reprendre avec toi la manière dont tu t'es organisé pour préparer ce jeu. »

Session Satisfaisante

La rédaction de l'avis de stage se fait sur des faits concrets.

De ce fait nous vous recommandons une méthode de rédaction d'avis.

1) Commencer par :

- X a montré des attitudes compatibles avec les 6 fonctions de l'animateur. (phrase obligatoire)

2) Compléter avec des faits concrets :

- X a notamment organisé et animé un jeu / une veillée ...
- X a su mener à bien sa mission de (assistant sanitaire, économiste, responsable matos)
- X s'est (fortement) impliqué dans / la vie du groupe / la vie de l'équipe d'animation
- X s'est donné les moyens durant le stage d'atteindre ses objectifs personnels notamment celui de ...

3) Il est possible d'ajouter un conseil pour la suite, celui-ci doit être concret et sans jugement :

- Ex : Nous recommandons à X de veiller d'avantage à la gestion de son sommeil.

Session Non Satisfaisante

- Les cas flagrants de mise en danger de la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes entraînent automatiquement une non-validation du stage. Quelques exemples : activités objectivement dangereuses ; jeu humiliant pour les enfants ; sévices corporels ; consommation abusive d'alcool ; consommation de produits illicites, incapacité à gérer sa fatigue... Il faut alors rédiger un rapport confidentiel (une page) qui justifie la décision et le joindre au carton de stage.
- Les cas flagrants d'incapacité à travailler en équipe peuvent aussi compromettre la validation du stage.
- Les cas d'harcèlement sexuel, d'attouchements sexuels, de pédophilie doivent faire l'objet d'une déclaration aux services compétents.

Dans tous les cas, demander conseil au Responsable du Groupe Local et à votre Accompagnateur Pédagogique